

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 25/01/2024

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie (Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements - applicable à compter du 1er juillet 2022)

Numéro d'ordre	Référence	Objet	Décision
1	01/CCAS/24	Relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024	<i>Approuvée</i>
2	02/CCAS/24	Habilitant le Président à signer avec l'Amicale des Anciens Combattants du Mont-Dore une convention de mise à disposition de locaux communaux	<i>Approuvée</i>
3	03/CCAS/24	Relative à la prise en charge de frais d'inhumation	<i>Approuvée</i>
4	04/CCAS/24	Rendant compte des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de compétences accordée par le Conseil d'Administration	<i>Approuvée</i>